

COVID-19 – PROCÉDURES DE TRAVAIL SÉCURITAIRES POUR LES EXPLOITANTS DE SERVICES DE TAXI

Prenez les dispositions nécessaires pour réduire votre risque d'exposition à la COVID-19 et préparez votre véhicule en conséquence. Pour obtenir le soutien à distance d'un inspecteur en SST pour votre évaluation des risques aux TNO, veuillez envoyer un courriel à Covid-19@wsc.nt.ca.

RÉDUISEZ LES RISQUES AVANT D'ENTRER EN SERVICE.

- Créez une barrière physique entre les passagers et vous.
- Assurez-vous d'avoir une réserve suffisante de produits désinfectants, de gants jetables et d'antiseptiques pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool, et ce, pendant toute la durée de votre quart de travail. (Voir les directives ci-dessous)
- Ayez une petite poubelle dans votre véhicule pour y jeter gants, mouchoirs, lingettes et essuie-tout. Videz régulièrement la poubelle, et lavez-vous les mains avec du savon ou de l'eau, ou utilisez un produit antiseptique, par la suite.
- Désinfectez la poubelle et les autres surfaces et éléments souvent touchés par des passagers en suivant les directives de l'ASPC, au www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/coronavirus/cleaning-disinfecting-public-spaces/cleaning-disinfecting-public-spaces-fra.pdf.
- Passez en revue les directives de l'ASPC sur la bonne façon de se laver les mains et de les désinfecter, au www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/evitez-propagation-du-covid-19-lavez-vos-mains.html.
- Examinez les bonnes pratiques d'hygiène respiratoire recommandées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, au www.hss.gov.nt.ca/sites/hss/files/resources/healthy-respiratory-practices-fr.pdf.

RÉDUISEZ LES RISQUES PENDANT QUE VOUS ÊTES EN SERVICE.

- Demandez une présélection des passagers aux responsables de la répartition des taxis avant d'embarquer des passagers.
- Lavez souvent vos mains, tout au long de la journée, avec du savon et de l'eau ou utilisez un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool, conformément aux directives de l'ASPC ci-dessus.
- Si vous embarquez des passagers pendant votre trajet, gardez les portes verrouillées et baissez juste assez la fenêtre du côté passager pour pouvoir parler avec les personnes et les entendre clairement de façon à procéder à une évaluation préalable. (Voir à la page 2)
- Si une personne échoue à votre évaluation, refusez de l'embarquer et avertissez les responsables de la répartition. Vous avez le droit de refuser un travail dangereux.
- Exigez des passagers de s'asseoir sur la banquette arrière. Laissez le siège du passager avant vide pour assurer une distanciation physique.

